

Plan Énergie Climat - Fiches Actions

- Atténuation
- Adaptation
- Lutte contre la précarité énergétique



Objectif : Gestion d'une communication efficace vers les entreprises et les citoyens waterlootois pour les sensibiliser aux enjeux énergétiques, climatiques et environnementales.

Étapes :

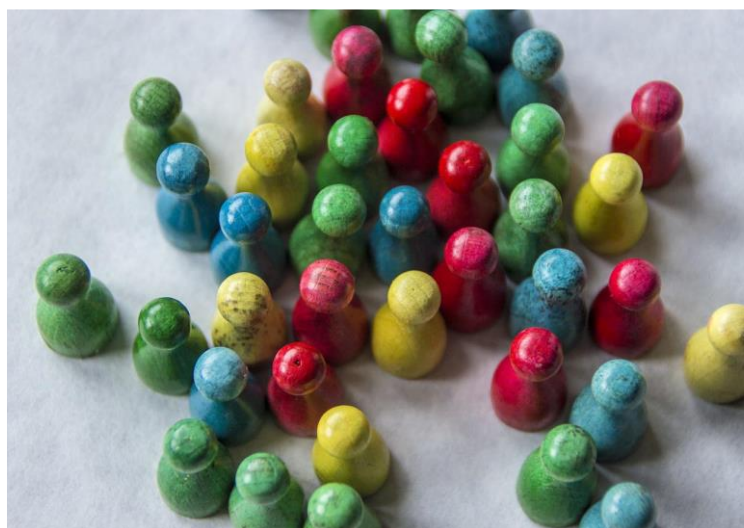
1. Créer une charte graphique pour disposer d'une référence visuelle impactante et claire,
2. Sensibiliser le personnel communal,
3. Assumer le rôle d'exemplarité de la Commune en analysant tout futur investissement au regard des objectifs de diminution des émissions de CO2 (-40% d'ici à 2030),
4. Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre des fiches actions,
5. Analyser le potentiel des canaux de communication actuels,
6. S'assurer que la communication soit régulière, notamment via les réseaux sociaux et la création d'une page consacrée aux enjeux climatiques sur le site officiel de la Commune,
7. Publier les résultats des efforts waterlootois tant communaux que privés,
8. Envisager différents types d'événements de sensibilisation (conférences, balades, participation de personnalités, l'organisation d'événements ludiques, etc.) afin d'atteindre les publics moins sensibilisés,
9. Aborder les thématiques classiques telles que le logement, la mobilité et la biodiversité, mais également d'autres sujets tels que la gestion des déchets, l'alimentation, le partage, la promotion des circuits courts, le « seconde main », les ateliers de réparation, ainsi que l'impact de toutes les petites actions du quotidien,
10. Favoriser l'émergence d'appels à projets accessibles aux citoyens et aux entreprises afin de proposer des projets sociétaux ambitieux qui seraient financés par la commune à hauteur de la participation citoyenne.

Financement :

- Fonds propres,
- Subsidés POLLEC.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Information »,
- Comité de Pilotage,
- (Entreprise de communication).



Objectif : Réduction des émissions de CO2 liées au bâti communal de 85% en 2040.

Étapes :

1. Actualisation de la comptabilité et du cadastre énergétiques,
2. Remplacement des compteurs actuels par des compteurs intelligents,
3. Évaluation des besoins présents et futurs en termes d'infrastructure immobilière,
4. Élaboration d'une stratégie immobilière intégrant les données recueillies dans les trois premiers points et permettant d'atteindre l'objectif de réduction de 85%,
5. Sensibilisation des utilisateurs afin d'éviter les consommations inutiles en termes de chauffage, de climatisation, d'illumination, etc.,
6. Amélioration de l'éclairage public grâce au passage vers la technologie LED (10%/an).

Financement :

- Fonds propres,
- Subsidés UREBA, POLLEC, ...
- Crowdfunding (sponsors, parents, etc.).

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellules « Cadre de Vie » et « Bâtiments »,
- Agent communal en charge du patrimoine.



Objectif : Réduction des émissions de CO2 de 20 907 tCO2.équ (54% de l'objectif global de 2030) grâce à l'isolation des toitures et des façades, au remplacement des menuiseries extérieures et au économies d'énergie par les gestes du quotidien.

Étapes :

1. Analyse actualisée des performances énergétiques moyennes du bâti résidentiel du territoire de Waterloo,
2. Diffusion régulière d'informations énergétiques basées entre autres sur les ressources régionales et provinciales (y compris la thermographie aérienne),
3. Générer des possibilités de mutualisation / réduction des coûts des travaux énergétiques (contrats-cadres et/ou achats collectifs),
4. Analyser l'opportunité de créer un guichet citoyen afin de conseiller les particuliers,
5. Publication d'un inventaire des primes, des amortissements et des rendements estimés,
6. Sensibiliser à l'impact des blocages lors des rénovations phasées afin d'éviter les ponts thermiques et autres désordres qui en découlent,
7. Promouvoir le service d'analyse des façades via la caméra thermique de la Commune,
8. Faciliter l'identification des fournisseurs et entrepreneurs locaux,
9. Analyser toute méthode créative facilitant les projets de rénovation (crowdfunding, rénovation participative, etc.),
10. Établissement d'une prime octroyée dans le cadre de la réalisation d'un audit logement permettant d'accéder aux primes de la Région Wallonne ; cette prime privilégiera les bas revenus et les habitations les plus énergivores.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellules « Cadre de Vie », « Bâtiments » et CPAS,
- Comité de Pilotage,
- Région wallonne.



Objectif : Actualisation des documents réglementaires en vue de respecter les objectifs de la Convention des Maires.

Étapes :

1. Étudier les principales thématiques ayant un impact climatique d'un point de vue urbanistique :
 - L'abattage, l'arrachage, l'élagage et la taille d'arbres et de haies, remarquables ou non, notamment en période de nidification,
 - La sélection d'essences résistantes aux intempéries, l'interdiction des espèces invasives,
 - L'orientation, l'isolation et la compacité des nouvelles constructions,
 - L'installation de points d'ombrage dans les zones fortement artificialisées (arbres, auvents pourvus de panneaux photovoltaïques, etc.),
 - Les surfaces végétalisées tant verticales qu'horizontales,
 - La biodiversité dans le bâti,
 - Les nouveaux raccordements au réseau gazier,
 - Les alignements de faîte et de façade,
 - Le respect du code de l'eau (revêtements drainants, végétalisés, ... installation de citernes d'eau de pluie, restriction d'implantation en zone inondable, etc.),
 - La quantité de parking par logement,
 - La consommation énergétique des enseignes commerciales et panneaux publicitaires,
 - Etc.
2. Poursuivre la création d'un Schéma de Développement Communal en y intégrant les principes de la Convention des Maires en se basant sur les thématiques susmentionnées,
3. Élaborer un Guide Communal d'Urbanisme reprenant notamment le détail des thématiques qui auront été reprises dans le Schéma de Développement Communal, ainsi que les sujets repris au point 1 qui sont trop ponctuels que pour entrer dans un document général de développement.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie », Services « Urbanisme » et « Travaux ».



Objectif : Garantir la pérennité du tissu entrepreneurial du territoire tout en respectant les objectifs de la Convention des Maires.

Étapes :

1. Accompagner les entreprises établies à Waterloo dans l'évaluation de leur consommation et de leurs besoins présents et futurs pour leur permettre de respecter les objectifs de la Convention des Maires,
2. Informer quant à la thermographie aérienne,
3. Sensibiliser à l'obtention des labels,
4. Analyser les possibilités d'amélioration de la gestion des invendus et des emballages,
5. Création de challenges, concours et autres afin de sensibiliser les citoyens, tout en augmentant la visibilité des commerçants,
6. Analyser les opportunités de mutualisation de certains achats positifs pour l'environnement en vue de réduire l'impact financier (ex : achat groupé de rideaux d'air),
7. Sensibiliser à l'impact économique de l'éclairage nocturne des vitrines.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Information »,
- Comité de Pilotage,
- Gestionnaire du Centre-Ville.



Objectifs :

- Améliorer la fluidité du réseau routier,
- Veiller à la protection des usagers les plus faibles par des actions concrètes,
- Anticiper au mieux les évolutions futures et le développement urbanistique.

Étapes :

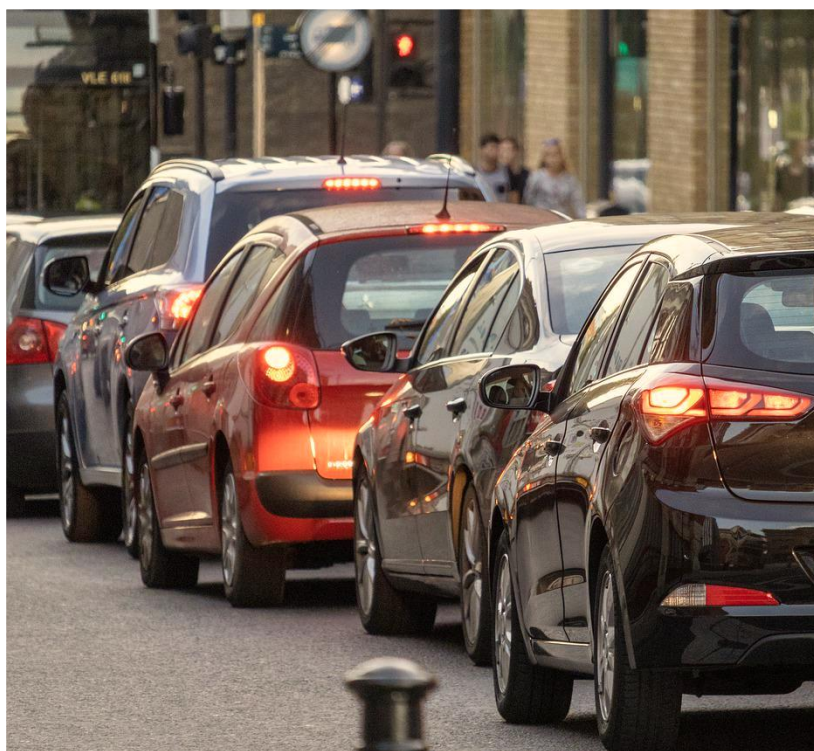
1. Respecter les différents plans et réglementations en matière de mobilité (PCM, FAST, ...),
2. Continuer le passage en zone 30 des zones à risque,
3. Optimiser les sens de circulation,
4. S'assurer de la mise en place des sources d'approvisionnement en électricité et en carburants alternatifs.

Financement :

- Fonds propres,
- Subsides de la Région.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie ».



Objectif : Diminuer le nombre de trajets avec des véhicules polluants grâce au télétravail et au covoiturage.

Étapes :

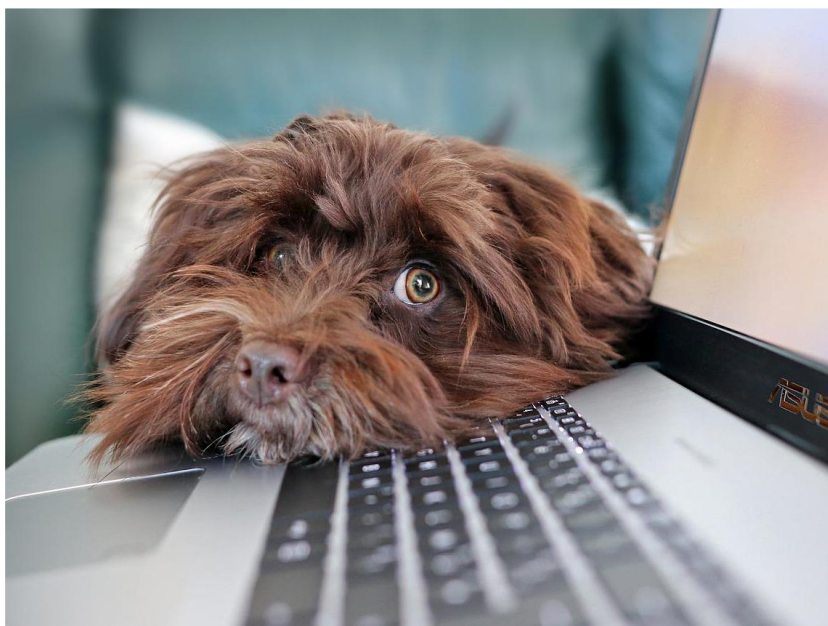
1. Information et sensibilisation des entreprises quant à l'impact des trajets domicile/travail,
2. Étude d'expériences de voitures partagées réalisées dans d'autres communes et réplication des bonnes pratiques à Waterloo,
3. Lancement de campagnes d'information / de sensibilisation ciblées,
4. Promotion d'application de covoiturage et de partage de véhicules,
5. Analyse régulière de l'intérêt de l'investissement dans une infrastructure de voitures partagées non polluantes.

Financement :

- Fonds propres.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Information »,
- Comité de Pilotage.



Objectif : Favoriser les solutions de mobilité douce et la multimodalité.

Étapes générales :

1. Répondre aux appels à projets de la Région afin de bénéficier des subsides régionaux pour améliorer et augmenter les voies cyclables (plus particulièrement au niveau des grands axes),
2. Réalisation annuelle d'un baromètre cyclable afin d'orienter correctement la politique en termes d'aménagement cyclable,
3. Augmentation des solutions de parking sécurisés pour vélos (plus particulièrement aux alentours des points stratégiques comme la gare, les quartiers à forte densité, les centres sportifs et les centres commerciaux),
4. Inciter les autorités compétentes à favoriser une lecture globale des connexions des modes doux (autoroute cyclable le long du RER et le long du Ring via la Hulpe, accessibilité de la N5 aux cyclistes, etc.),
5. Informer quant aux itinéraires doux et à leur temps de parcours (cartes, site internet, application mobile, fléchages, etc.),
6. Prévoir, lorsque cela est possible, des sas vélo devant les voitures aux carrefours,
7. Poursuivre le projet d'installation de vélos électriques partagés,
8. Veiller à entretenir plus régulièrement les trottoirs et pistes cyclables pour qu'ils soient accessibles et sécurisés,
9. Conscientiser les citoyens et les commerces à l'accessibilité des modes doux aux abords et vers leurs propriétés (nettoyage, déneigement, taille des haies, parking vélos, etc.).



Étapes scolaires et extra-scolaires :

1. Élaboration de plans de déplacement scolaire en concertation avec les écoles,
2. Sensibilisation des directions et des acteurs de l'extra-scolaire, des élèves et de leurs parents à l'impact climatique de la mobilité et aux possibilités de mobilité douce,
3. Instauration du brevet cycliste dans les écoles primaires,
4. Inciter et soutenir la création de rangs scolaires et les initiatives de co-voiturage,
5. Analyse de l'opportunité de rues scolaires,
6. Intégrer la notion de mobilité douce et l'ouverture aux modes de transports alternatifs dans les axes des projets pédagogiques des écoles,
7. Formation d'encadrants cyclistes à destination des écoles,
8. Proposer l'organisation de balades à vélo encadrées suivant des parcours didactiques sur le territoire communal,
9. Installation de boxes et racks à vélos dans les écoles et les centres sportifs.

Financement :

- Fonds propres,
- Subsides régionaux (POLLEC, PIWACY, PIMACI, ...).

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Enseignement ATL »,
- Royal Syndicat d'Initiative,
- Police communale,
- Gracq/Provélo,
- Mobiwoo.



Objectifs :

- Augmenter le nombre d'utilisateurs des transports en commun (proxibus, etc.),
- Optimiser le service de proxibus.

Étapes :

1. Promotion de l'offre existante de transport en commun et des applications proposées afin d'utiliser au mieux les différentes lignes,
2. Sensibilisation quant aux durées de parcours,
3. Analyse de l'opportunité de réduction de la taille des proxibus afin de faciliter la recherche de conducteurs tout en augmentant la fréquence des circuits,
4. Électrification des bus communaux.

Financement :

- Fonds propres,
- Région wallonne,
- TEC.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Information »,
- Comité de Pilotage,
- Gestionnaire du Centre-Ville,
- Dépôt,
- TEC.



Objectifs :

- Diminution du nombre de trajets domicile-travail,
- Renouvellement de la flotte communale,
- Électrification de la flotte.

Étapes :

1. Promotion du covoiturage entre membres du personnel,
2. Optimisation du nombre de jours de télétravail,
3. Optimisation de la prime octroyée aux employés qui viennent à vélo, en trottinette ou à pieds,
4. Remplacement de la flotte de véhicules communaux et électrification chaque fois que c'est techniquement possible (ou passage à l'hydrogène en fonction des avancées technologiques),
5. Accompagner le PDE (Plan de Déplacement des Entreprises) d'un plan d'actions et d'indicateurs.

Financement :

- Fonds propres.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Personnel »,
- Direction Générale,
- CPAS,
- Mobiwoo.



Objectif : Couverture maximale des besoins électriques privés et professionnels.

Étapes :

1. Élaborer un plan d'investissement photovoltaïque pour l'ensemble des bâtiments communaux et autres surfaces techniquement envisageables,
2. Partager les analyses de la rentabilité des installations photovoltaïques,
3. Générer des possibilités de mutualisation / réduction des coûts des travaux énergétique (contrats-cadres et/ou achats collectifs),
4. Promouvoir les communautés d'énergie intégrant différents secteurs afin d'optimiser l'autoconsommation de la production,
5. Inciter les entreprises à couvrir les grandes surfaces commerciales et leurs parkings (carports, etc.),
6. Établissement d'une prime octroyée dans le but de favoriser l'autoconsommation et la rénovation énergétique des toitures.

Financement :

- Fonds propres.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Information »,
- Comité de Pilotage.



Objectif : Couverture maximale des besoins énergétiques privés et professionnels.

Étapes :

1. Pompes à chaleur : information des citoyens quant aux avantages de cette technologie,
2. Biométhanisation : concertation avec le site de Nivelles pour une meilleure collaboration, étude du potentiel de matière fécale dans les eaux usées,
3. Hydroélectrique : analyse du potentiel du bassin du bois des bruyères et des châteaux d'eau,
4. Éolien : analyse du gisement venteux par rapport aux micro-génératrices éoliennes.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Finances »,
- Comité de Pilotage.

Objectif : Améliorer la résilience du territoire face aux inondations (débordements et ruissellements) et aux événements de sécheresse.

Étapes de gestion des inondations :

1. Identification des zones sensibles et problématiques
 - Étude du territoire de Waterloo afin de localiser et d'identifier tant les zones de vulnérabilité face aux fortes intempéries que les zones à haut potentiel de rétention d'eau,
 - Centralisation de données récentes, via les services administratifs, le SPW, les contrats de Rivière, Hydro Wat (groupe de travail waterlootois), etc.
2. Information et sensibilisation de la population
 - Inclure la problématique d'inondation lors de la participation de la commune aux Journées wallonnes de l'Eau (JWE),
 - Organiser des balades le long du réseau hydrographique avec arrêts didactiques au niveau d'aménagements-clefs de régulation des eaux pluviales (ex : bassin d'orage),
 - Représentation des Contrats de rivière à l'occasion d'événements communaux,
 - Promotion de l'application be-alert.
3. Actualisation périodique du plan de prévention des risques d'inondation
4. Mise en place d'aménagements pour faire face aux inondations
 - Réalisation des aménagements en projet dans les zones vulnérables déjà identifiées, notamment la zone d'immersion temporaire et le projet de noue en aval du Ry Patiau,
 - Analyse de futurs aménagements dans les zones à risques suite à l'étude du territoire.
5. Respect du programme d'actions des Contrats de Rivière dont la commune est partenaire.



Étapes de gestion des événements de sécheresse :

1. Information et sensibilisation de la population aux impacts des événements de sécheresse sur l'environnement et sur les associations actives en la matière,
2. Promotion des essences résistantes au changement climatique.

Financement :

- Subvention pour la mise en œuvre de PGRI,
- Subvention « Biodiversité »,
- Subvention à la plantation – SPW,
- Subvention « Projet 99 »,
- Fonds propres.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Services « Travaux », « Urbanisme », « SIPP », « Information »,
- Contrats de Rivière « Senne » et « Dyle-Gette »,
- Commune de Braine-l'Alleud,
- Waterloo en transition,
- Hydro Wat,
- ASBL qualifiées,
- Personnes ressources du territoire, (bureau d'étude).



Objectif : Réduire l'inconfort thermique des îlots de chaleur et s'assurer du bien-être de l'ensemble de la population (particulièrement les aînés et les plus jeunes).

Étapes :

1. Identification des îlots de chaleur
 - Identification des îlots de chaleur et leurs sources via la réalisation d'une carte thermique,
 - Collecte d'informations concernant les périodes de forte chaleur dans les écoles et autres bâtiments publics,
 - Sélection des lieux nécessitant un réaménagement en vue de minimiser l'ampleur des îlots de chaleur.
2. Identification des populations les plus vulnérables aux épisodes de canicule et information de la population
 - Identification des populations vulnérables et de leurs problématiques spécifiques,
 - Promotion de l'entraide en faveur des personnes du troisième âge (via les réseaux sociaux, les services du CPAS, etc.),
 - Promotion de l'application be-alert,
 - Étude, auprès des secteurs impliqués avec les populations les plus vulnérables (maisons de repos, crèches, CPAS, ...), afin d'évaluer comment sont diffusées les informations lors d'épisodes de canicule et les démarches mises en place. Diffusion des bonnes pratiques, amélioration des méthodes et démarches si nécessaire,
 - Création d'une check-list à transmettre aux organisateurs d'événements estivaux.
3. Mise en place d'actions/aménagements visant à réduire les îlots de chaleur et leur extension due au changement climatique
 - Développement du maillage écologique par le développement des maillages
 - Verts : végétalisation du territoire communal via l'aménagement des espaces publics, des zones fortement urbanisées, des bâtiments communaux,
 - Bleus : création de mares, d'étangs, de canaux, de zones humides, etc.
 - Installation d'auvents et de structures photovoltaïques en complément de la végétalisation afin de rentabiliser les espaces devant être protégés.
4. Actualisation périodique du plan canicule.

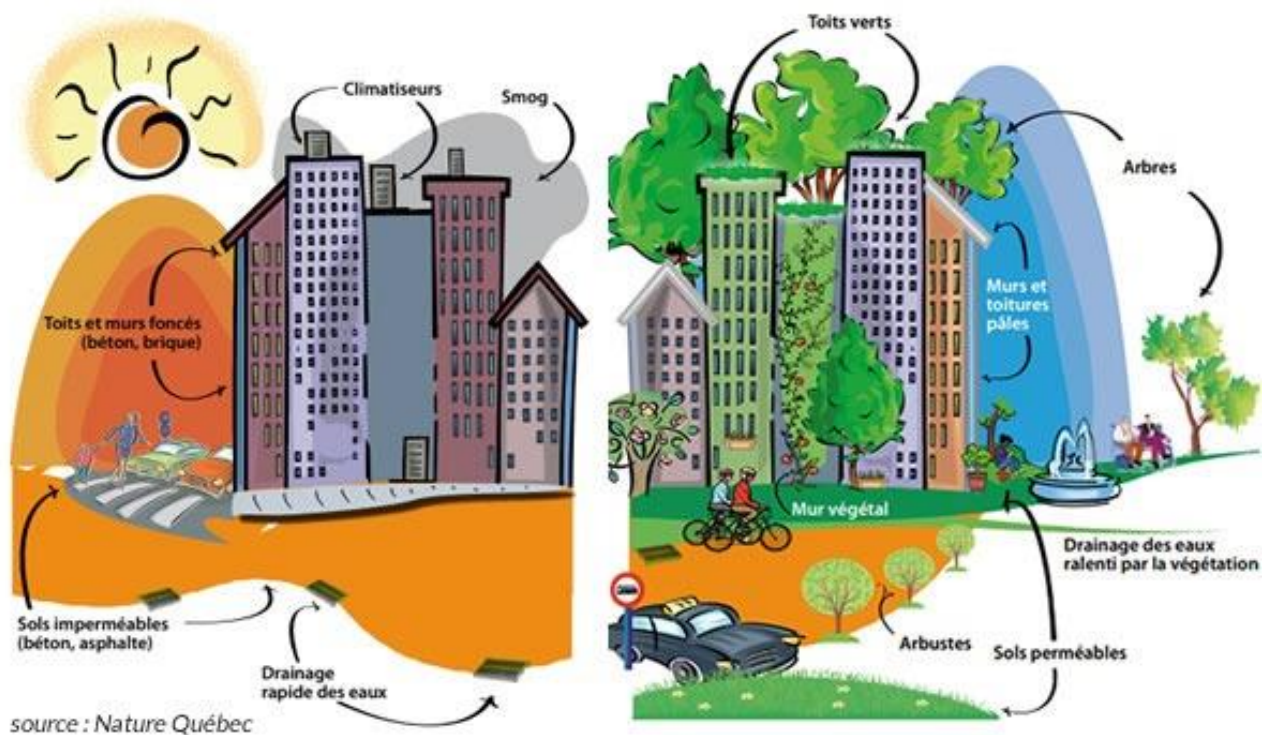


Financement :

- Subvention « Biodiversité »,
- Subvention à la plantation – SPW,
- Appel à projets « Végétalisation à l'échelle d'un quartier »,
- Appel à projets « Maillage vert et bleu en milieu urbain »,
- Fonds propres.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Services « Travaux », « Population », « Urbanisme », « Enseignement », « Information », « Prévention et Protection au Travail - SIPP », CPAS,
- Comité de Pilotage,
- ASBL qualifiées,
- Personnes ressources du territoire,
- (Bureau d'étude).



Objectif : Réduction de la vulnérabilité de la biodiversité face au changement climatique.

Étapes :

1. Étude du maillage écologique sur le territoire de Waterloo
 - Étude cartographique du réseau écologique du territoire de Waterloo,
 - Identification des réservoirs et corridors écologiques existants,
 - Centralisation de données récentes, via les services administratifs, le SPW, la province, les contrats de Rivière, Hydro Wat (groupe de travail waterlootois), ASBL Wazeaux, etc.
2. Mise en place d'aménagements et d'actions pour améliorer le réseau écologique
 - Dans les espaces publics :
 - 1) Instauration d'une gestion différenciée des espaces verts, en lien avec un nouveau maillage bleu ou des zones humides à (re)créer,
 - 2) Respect du plan d'action des Contrats de Rivière,
 - 3) Formation du personnel communal aux nouvelles méthodes de gestion des parcs et jardins communaux,
 - 4) Aménagement de murs végétalisés pour certains bâtiments communaux.
 - Dans les zones agricoles :
 - 1) Étude de la gestion des parcelles agricoles sur le territoire,
 - 2) Promotion et suivi des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) auprès des agriculteurs du territoire.
3. Actions ponctuelles de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques
 - Organisation d'événements incitatifs aux partages de bonnes pratiques environnementales (concours du plus beau jardin naturel, organisation d'une journée « jardins ouverts », activités en lien avec les contrats rivières, etc.),
 - Promotion de méthodes alternatives auprès des professionnels de parcs et jardins,
 - Implantation de panneaux didactiques aux abords des points d'intérêts,
 - Sensibilisation de la population aux possibilités d'aménagement pour les petits animaux,
 - Organisation d'ateliers quant à la manière d'aménager son jardin pour préserver la biodiversité.
4. Promotion de la permaculture et des potagers collectifs
 1. Augmentation de la valeur ajoutée des potagers collectifs et de leur visibilité (ex: haies),
 2. Soutenir les projets de potager collectif,
 3. Sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à la biodiversité (l'impact bénéfique de la permaculture, la gestion d'un compost, etc.).

Financement :

- Subvention « Biodivercité »,
- Subvention à la plantation – SPW,
- Subvention « projet 99 »,
- Subvention MAEC,
- Appel à projets « Végétalisation à l'échelle d'un quartier »,
- Appel à projets « Maillage vert et bleu en milieu urbain »,
- Appel à projets « Forêt résiliente »,
- Fonds propres.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- Cellule « Cadre de Vie »,
- Service « Travaux », « Enseignement », « Information », « Urbanisme »,
- Dépôt,
- ASBL Waterloo en Transition, Natagora, ASBL Wazeaux et autres ASBL qualifiées,
- Natagriwal, SPW, Contrats de rivière, Province du Brabant Wallon,
- Comité de Pilotage,
- Personnes ressources du territoire,
- (bureau d'étude).



Objectif : Permettre à tout waterlootois de rester résilient face au changement climatique et à l'évolution de la conjoncture éconómico-énergétique.

Étapes :

1. Création d'une Cellule « Précarité Énergétique » au sein du CPAS,
2. Engagement d'un conseiller en énergie pour renforcer cette Cellule,
3. Organisation d'ateliers thématiques permettant le partage de bonnes pratiques,
4. En partenariat avec l'Administration Communale, soutien d'un Système d'Échange Local (SEL) et des « repair-café ».

Financement :

- Fonds propres,
- Subsidés régionaux.

Services communaux impliqués et partenaires potentiels :

- CPAS,
- Cellule « Cadre de Vie ».



Merci à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage pour leur engagement dans ce mouvement local en faveur du climat!

